

# MARSILLY actu

## Dans ce numéro :

Bruits de poubelles	2
A l'eau	2
Travaux rue de l'Eglise	2
Une aide à la maîtrise de l'énergie	2
Les jardins partagés	2
Le SMILE sera bientôt dans la commune de Marsilly	3
La musique classique s'invite à Marsilly	3
Le Jazz aussi	3
La Pelle de l'AMAP	3
La Clé des Chants	3
La BAM de Marsilly	4
La Brigade St Trop'Pelle	4
Sur la Piste	4
L'Atelier du Yoga	4
Judo de Marsilly	4
Les 24 h de la Pelle	4
CAM	4
Vibr'Accord	4

## L'Edito du Maire

Le printemps est une saison de renouveau, où la nature se réveille et les journées s'allongent.

C'est aussi une période intense pour les travaux rue du Palais, rue de l'Eglise puis au lotissement du golf qui vont transformer Marsilly.

Ces chantiers, bien que nécessaires, engendrent souvent des désagréments pour tous. Il est crucial de comprendre ces travaux non seulement comme des perturbations temporaires, mais aussi comme des investissements dans notre avenir collectif.

Il en est aussi ainsi de l'irrigation des terrains de sport. Crucial de comprendre que la pelouse ne se sème pas en juin pour être épaisse en septembre. Ce lien à la réalité de la terre et de la nature est paradoxalement cassé alors qu'on ne cesse d'invoquer l'écologie.

Les travaux publics, qu'il s'agisse de la réfection des routes, de la rénovation d'une toiture, de la gestion de l'eau, sont essentiels pour maintenir et améliorer notre qualité de vie. Ils permettent de moderniser notre village, de rendre les déplacements de tous piétons comme automobilistes, plus sûrs.

Il est un devoir de redoubler d'efforts pour minimiser les nuisances. Une communication claire sur les travaux en cours est importante avec les objectifs poursuivis et le calendrier visé. Malheureusement la météo arbitre souvent le calendrier, engendrant de l'incompréhension.

Les dossiers sont vite techniques et donnent l'impression confuse d'une force occulte implacable qui les administre. C'est celle des lois, normes, directives, décrets d'une technocratie en marche. M. Retailleau ne vient il pas de citer « l'impossibilisme ». Le dire serait du populisme, tant pis.

Le printemps voit le vote du budget et des projets de l'année. Nous arrivons au terme des années d'études et des échéances de dossiers. Vous trouverez plus loin la liste de certains travaux de 2025 ; ils vous seront présentés plus en détail dans le numéro hors série « projets - finances » à paraître fin mai/début juin.

Certains travaux sont lourds et commandés ou précommandés, d'autres plus légers et de confort.

Le printemps, c'est aussi les merles chanteurs dans les jardins le soir. Ils sont sans souci du lendemain et s'enivrent de musique. Heureux sont ces petits êtres.

Bonne lecture,

Le Maire,  
Hervé PINEAU

## MEMO

### Ouverture de la Mairie :

Lundi et jeudi : 9h00 à 17h30  
Mardi : 13h30 à 17h30  
Mercredi : 9h00 à 12h00 -  
14h00 à 17h30  
Vendredi : 9h00 à 17h00  
☎ 05 46 01 30 10  
✉ mairie@marsilly.fr

### Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV

Jacques GLENEAUD

(urbanisme et voirie) sur RDV

Laureyne VIAUD-TANQUART

(vie des écoles) : sur rdv

Franck COUDRAY

(bâtiments, réseaux, espaces verts)

Sur RDV

### Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00

Mercredi après-midi : 15h à 18h00

☎ 05 46 01 95 04

### Site internet et appli :

www.marsilly.fr  
Iliwap (code marsilly)  
FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication :

Hervé PINEAU

Comité de rédaction :

Elus et associations

Crédits photos :

Service Municipal et associations

Impression et tirage :

1 700 exemplaires - Ap1prim

## Changement temporaire des horaires de l'Agence postale communale

Du 12 mars au 30 avril 2025, l'agence postale communale sera fermée au public le mercredi après-midi. Elle reste ouverte du mardi au samedi matin, de 9h à 12h.

L'occasion de tester, peut-être de nouveaux services. En effet, la Poste propose un service **gratuit** qui permet d'expédier des colis affranchis ou de les retourner à l'expéditeur depuis votre boîte aux lettres.

Il s'adresse aux clients particuliers disposant d'une boîte aux lettres normalisée (ou boîte aux lettres assez grande pour accueillir un colis) et concerne tous les Colissimo déjà affranchis, affranchissement Colissimo en ligne, étiquettes prépayées Colissimo et emballages Colissimo Prêt-à-envoyer.

Vous pouvez faire la demande sur Internet /laposte.fr/ envoyer un colis- choix de livraison BAL

Est-ce que l'on peut affranchir ses timbres en ligne?

La réponse est oui.

En effet, La Poste propose le service *mon timbre en ligne*. Cette offre permet aux clients d'éditer leurs timbres via laposte.fr. *Mon timbre en ligne* est destiné aux envois de correspondance et petite marchandise, il permet les envois vers le national ou l'international en ordinaire, suivi ou recommandé.

Vous pouvez les imprimer en couleur ou en noir et blanc.



AGENCE  
COMMUNALE



Prochaine réunion  
du Conseil Municipal

**Mardi 22 avril 2025**  
à 19h00  
**Salle du Conseil**  
**En Mairie**

Retrouvez le  
compte rendu  
sur le site [www.marsilly.fr](http://www.marsilly.fr)

## Bruits de poubelles

Nous nous dirigeons pas à pas vers la nouvelle gestion des déchets ménagers. Une enquête va avoir lieu et vos containers seront adaptés à vos besoins. Vous paierez des levées de bacs s'ils sont présentés sur la voie publique. Que le bac soit plein ou vide. Des inspections de bacs pourront avoir lieu et votre qualité de trier vous sera signalée par une pastille rouge, jaune ou verte.

Les communes sont « invitées » (contraintes serait plus juste) à désigner des lieux pour implanter des containers publics enterrés. Une idée, jugée saugrenue au vu de la masse d'incivilités, était d'en implanter place des carrelets.

En Dordogne les habitants et le maire font arracher ces containers devant l'amoncellement d'immondices. L'expérience des autres doit nous éclairer.

L'intérêt de ces points d'apport volontaire est que ceux qui n'ont pas de bacs ou n'en souhaitent pas, peuvent se délester de leurs déchets dans des containers publics. Vous recevrez alors un badge qui vous donnera accès au container.

Le dispositif sera doublement pratique si les associations y ont accès, ce qui serait a priori le cas, grâce à un badge ou l'achat de jetons valant droit d'accès.

Naturellement si un soir pluvieux et froid de janvier on oublie son badge à 21 heures on retournera chez soi le chercher plutôt que de déposer négligemment sa poubelle au pied du container.

## A l'eau



Marsilly est perturbé par de nombreuses coupures d'eau depuis quelques temps. La communauté d'agglomération a repris la gestion du réseau d'eau potable avec sa régie Helo en plus des eaux de pluie et des eaux usées.

Helo s'inscrit donc dans le temps long et peut investir avec plus d'assurances qu'une compagnie privée dont le contrat de concession, surtout s'il est mal ficelé, est toujours inférieur à 10 ans avec les sacro saintes règles européennes sur la concurrence.

Le sous sol bouge et les branchements s'oxydent et vieillissent. Les tuyaux se cassent, les pertes augmentent. Helo renouvelle ainsi un certain nombre de branchements.

Les réfections de la rue du Palais et de la rue de l'Eglise amènent les concessionnaires dont Helo à intervenir avant l'entreprise routière provoquant des perturbations dans la distribution.

La gestion de l'eau est devenue une préoccupation grandissante. La Commune a renouvelé une partie de ses raccordements, équipé ses compteurs de capteurs communicants avec Helo, investi dans un système d'irrigation avec de l'eau recyclée sur les terrains de sport. L'eau peut devenir un luxe et sa qualité sera à surveiller car plus on l'analyse moins on la trouve saine.

Les eaux de pluie désormais obéissent à une nouvelle doctrine. Elles sont à infiltrer au plus près de leur chute. Les gros tuyaux sont bannis au profit des caniveaux de surface, des espaces verts ou des surfaces perméables. En sous sol c'est la CDA qui entretient, en surface la commune. De là les aménagements futurs au Moulin d'Amour souvent inondé au sud ouest, dans les rues du Palais et de Villedoux avec une imposante tranchée drainante. L'Agence de l'eau verse des subventions importantes pour ces aménagements.

## Travaux rue de l'Eglise

Les travaux initialement limités au tronçon de la Rue de la Raclette à la Rue de l'Ancienne poste vont finalement être étendus à toute la rue jusqu'au carrefour avec les Rues de l'Aubrecay et de Coulonges.

Confronté à de fortes contraintes financières, et ne pouvant garantir la budgétisation des travaux en 2025, le Département, propriétaire de la voirie, a proposé à la Commune d'en assurer la maîtrise d'ouvrage et la charge financière, afin d'en maîtriser le calendrier. On peut penser qu'au vu de l'endettement du pays, des ambitions écologiques, de la guerre économique et des besoins militaires le temps des vaches maigres deviennent un temps géologique.

Nous financerons donc intégralement l'opération, avec, néanmoins, l'assistance d'un ingénieur pour suivre la maîtrise d'œuvre, offerte par le Département.

## Une aide à la maîtrise de l'énergie

Vous rencontrez des difficultés pour chauffer votre logement ? Vos factures d'énergie ou d'eau vous paraissent trop élevées et vous avez des difficultés pour les régler ?

La précarité énergétique touche de plus en plus de ménages aujourd'hui.

Cette situation n'est pas une fatalité et des solutions existent peut-être.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a mis en place le programme SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie), qui a pour objectif d'accompagner des ménages en situation de précarité énergétique dans la recherche de solutions durables et adaptées.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide, n'hésitez pas à vous faire connaître au CCAS de votre commune qui pourra vérifier si vous êtes éligible au dispositif.



## Les jardins partagés

Les petites cabanes en bois colorées et pimpantes au milieu des jardins ont été victimes des intempéries. L'huile de coude avant de les repeindre est telle que la décision a été prise de les changer.

Elles seront remplacées par des cabanes métalliques en acier galvanisé peint. L'association des jardiniers doit choisir le modèle qui lui convient pour s'adapter aux fondations présentes. Le grillage devrait être aussi collectivement repris.

Pour ceux qui regrettent le bois il faut souligner que son aspect écologique est encore plus bénéfique quand il vit sur pied. La quantité de peinture pour le protéger n'est pas neutre, sa combustion devient interdite en raison de ses émanations plus toxiques que le charbon ; enfin sa culture conduit l'Office National des Forêts à éradiquer les cervidés des forêts à mots couverts et en silence. Paradoxe écologique qui veut tuer Bambi pour justifier ses choix économiques.

## Le SMILE sera bientôt dans la commune de Marsilly

Financé par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, le service mobilise les partenaires du Réseau pour l'emploi, notamment, la Mission Locale La Rochelle / Ré / Pays d'Aunis pour le pilotage, et France Travail dans une coopération opérationnelle avec la Mission locale pour l'animation du dispositif.

Trois modalités d'action sont convenues :

### «1 jour, 1 Commune»

Plus près du public et des entreprises : Via un formulaire en ligne, les référents communes (en lien possible avec des structures partenaires) se positionnent sur les dates disponibles. Les visites du van de l'emploi (logotypé) sont préparées en amont (logistique, communication, partenariats,...).

Prochain passage à Marsilly : courant mai.

Un accueil sur flux du public est alors proposé sur une demi-journée à la date convenue.

### Les « Étapes pros »

Des rendez-vous ciblant les entreprises pour du conseil RH, le ciblage de candidats, les dispositifs d'aide, entre autres.

### Les Grands Événements du territoire

Une présence visible pour faire connaître le service et proposer un premier niveau d'information tous publics (Grand Pavois, Forum de l'Alternance, Escales pros, etc.)

Deux conseillers animateurs conduiront le van du SMILE sur l'ensemble du territoire de l'Agglo rochelaise et assureront l'animation du dispositif. »

Une question liée à l'emploi ?  
À la formation ?  
À la reconversion professionnelle ?

**RENCONTRONS NOUS !**

des conseillers emploi à votre service sans rendez-vous

**MAIRIE DE MARSILLY**

**vendredi**  
**25** Avril 2025  
14h00 à 16h30

## La musique classique s'invite à Marsilly

Le samedi 17 mai prochain de 14h à 22h aura lieu, dans le parc Georges Simenon, le festival de musique classique « Conte Rendu Musical »

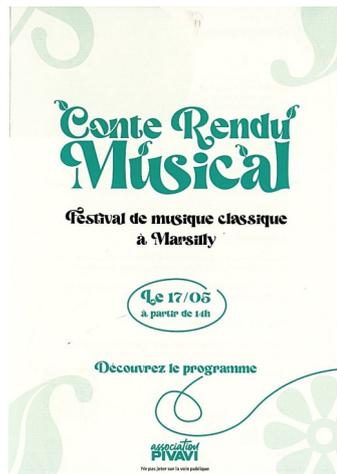
Cet événement est organisé par l'association Pivavi composée de Pierre TEIXEIRA, Valentin GIRAUD et Vincent PERROTTIN, 3 jeunes marseillois souhaitant mettre en avant la musique classique et le patrimoine dans lequel ils ont grandi.

Au programme, récitals et concerts tout au long de la journée, stands d'artisans, d'artistes et producteurs locaux, parcours de découverte d'instruments pour petits et grands, restauration et buvette. Un concert symphonique avec plus de 40 musiciens et un chœur clôturera la journée au sein de l'église de Marsilly.

Entrée libre et gratuite en fonction des places disponibles.

Venez nombreux et en famille !

Plus d'infos sur [conterendu-musical.com](http://conterendu-musical.com)



## Le Jazz aussi !

Cette année encore, le Jazz sera à l'honneur les 29, 30 et 31 mai prochains, dans le cadre du Festival JAZZ IN MARSILLY

Du port de la Pelle à la salle Simenon en passant par l'église Saint Pierre, Jazz traditionnel, Gospel et Jazz manouche retentiront sur la commune.



**Jeudi 29** : 15h00 Port de La Pelle ; déambulation avec THE SPOTTED FAT  
**Jeudi 29** : 20h30 salle G SIMENON ; concert avec THE WEST COST JAZZ BAND

**Vendredi 30** : 19h00 Eglise Saint Pierre ; HOPE GOSPEL

**Samedi 31 mai** : 20h30 Salle G SIMENON ; concert avec ENERJIZZ

Vous êtes attendus nombreux !

## Le coin des Associations



**Rejoignez la Pelle de l'Amap !** : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Marsilly

Si vous souhaitez soutenir les producteurs locaux et bios et déguster de bons légumes de saison, des oeufs, des produits laitiers, des pommes et autres, rejoignez-nous !

La saison estivale démarre le 4 avril 2025 !

Inscription possible à tout moment de l'année.

Pour plus de renseignements sur les conditions d'adhésion à l'association, les divers contrats (légumes, oeufs...) et le fonctionnement de l'Amap, merci de contacter Roxane via son mail ([rvallet@hotmail.com](mailto:rvallet@hotmail.com)), ou de venir nous rencontrer lors d'une de nos distributions hebdomadaires qui ont lieu à Marsilly, tous les jeudis de 18h à 19h, à la Salle des Fresnes.

À Bientôt !



La Chorale Marseilloise « **La Clé des Chants** » sous la direction de leur Cheffe de Choeur : Astrid DELAUNAY-ANDRE se lance vers de nouvelles aventures (prochain concert fin juin 2025).

Si vous souhaitez vous essayer à la pratique chorale, n'hésitez pas à pousser les portes de la Salle Simenon (répétitions le mercredi de 18 H à 20 H (hors vacances scolaires).

AVIS ! Nous recherchons notre pianiste accompagnateur (trice) ; Si l'aventure vous tente, nous vous attendons avec impatience.

Pour tous renseignements : tel : 06,08,46,12,81 - mail : [lacledeschants17137@gmail.com](mailto:lacledeschants17137@gmail.com)  
Présidente : Brigitte CHRISTAUD





Les 5 marseilloises de la BAM de Marsilly, bibliothèque ambulante de Marsilly devenue "Bienveillance à Marsilly" vous rappellent que vous pouvez faire appel à elles via la mairie si le sentiment de solitude vous pèse ou si vous trouvez parfois le temps un peu long et que vous souhaitez partager des moments de convivialité .

Voici 2 témoignages qui pourraient vous aider à lever vos hésitations :

" pour avoir eu recours au service des bénévoles de Marsilly dans le cadre de la BAM, je peux témoigner de l'aide précieuse apportée à ma mère Simone BLUTEAU, par leur présence bienveillante, une écoute intense et une grande disponibilité. Je les en remercie "

" Lorsque l'on m'a proposé de recevoir à mon domicile une personne de Marsilly pour me tenir compagnie de temps en temps, je n'ai pas hésité. Deux personnes bénévoles de la BAM sont venues passer un moment certains après-midis pour discuter, échanger autour d'un thé ou d'un café. Nous avons appris à nous connaître et à nous apprécier. J'ai attendu avec plaisir leur visite. Je les remercie chaleureusement pour leur prévenance et leur bienveillance à mon égard" MME V.

N'hésitez pas à appeler la mairie qui nous contactera  
Anne, Annie, Catherine, Chantal et Florence

## Calendrier des événements printaniers

La multiplicité des événements à venir conduit à vous les présenter sous forme d'un calendrier.

Notez sur vos agendas :

### 6 avril :

Place des Carrelets, un événement digne d'une enquête de la brigade de Saint Trop'Pelle !



### 28 au 30 avril

Stage d'arts du cirque pour les 3/5 ans et 6/13 ans  
Salle Simenon  
(surlapisteetaitour@gmail.com)

Printemps 2025

### 1<sup>er</sup> mai

Séance de yoga solidaire face à l'océan (latelierduyoga17@gmail.com)



### 4 mai

Vide grenier de l'école de judo-jujitsu de Marsilly. Plaine des sports de 7h à 17h  
<https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-judo-jujitsu-de-marsilly/evenements/vid-grenier-du-judo>

### 18 mai

Rallye à énigmes . Rendez vous sur le site facebook des « 24h de la Pelle »



### 25 Mai

Vibr'accord en concert ce dimanche à 17h en l'église Saint Pierre de Marsilly



### 15 Juin

Grand Vide grenier du CAM de 9h à 18h30  
Espaces verts de la mairie.  
Inscription à compter du 22 avril  
(cam.marsilly@yahoo.com)